

Le Mesnil Saint Denis  
Le 16 juin 2010

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2010**

26 licenciés ou parents représentant les licenciés étaient présents. Après avoir remercié les présents, le Président ouvre la séance :

### **Bilan d'activité annuel**

Le Président rappelle :

- La diminution des effectifs à 56 licenciés. Avec un « creux » dans la catégorie Cadets.
- la section a organisé cette année plusieurs manifestations : une interne à la section pour les Benjamins et Minimes en mars , une pour les vétérans « le 3<sup>ème</sup> challenge Simonet » qui a regroupé 30 tireurs, soit une nette amélioration par rapport à l'an dernier. Et enfin une « inter clubs » par équipes en juin  
Ces manifestations seront reconduites dans la mesure du possible l'an prochain.

Le Maître d'armes fait le bilan des résultats sportifs des tireurs. Les adultes sont également présents en compétition Loisirs ou Nationales. Le Club est 2<sup>ème</sup> aux championnats départementaux dans la catégorie séniors / vétérans. Le groupe d'escrime artistique est de plus en plus présent dans des manifestations extérieures.

*Le rapport est accepté à l'unanimité*

### **Rapport financier**

La situation financière de la section est saine malgré la baisse des effectifs. La location du matériel (30 euros par tenue louée) mise en place cette saison a permis de pouvoir dégager une somme destinée à acheter du petit matériel nécessaire au bon fonctionnement du club. Nous devrions terminer la saison avec un solde positif de 450 euros.

*Le rapport est accepté à l'unanimité*

### **Election du bureau**

Le bureau présente sa démission selon l'usage. Après appel à candidature le bureau est reconduit pour les trois postes d'un commun accord :

Président : Didier Noel, Trésorière : Laurence Boscher, Secrétaire : Valérie Reboul.

Le Vice président ne se représente pas et Fabien Sanson est élu en charge de « l'escrime Artistique ».

*Le nouveau bureau est élu à l'unanimité*

### **Présentation de la saison 2010 / 2011**

Le Président précise que pour la saison prochaine certains aménagements seront apportés.

- Les horaires : ils seront modifiés pour certains groupes pour répondre au mieux aux attentes des escrimeurs et des parents. Une seule séance par semaine aura lieu pour les « adultes ». A partir de la catégorie « benjamins », nous proposerons des séances de 1h 30. L'escrime artistique sera aussi concernée par cette mesure.

- Les forfaits : nous allons préciser les forfaits afin d'éviter les ambiguïtés. Deux tarifs seront proposés : Tarif « découverte » pour les débutants 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année et tarif complet pour les autres tireurs.  
Les tarifs devraient augmenter de 2.1% car la convention nationale du sport a imposé une augmentation des salaires des entraîneurs afin d'effectuer une mise à niveau. Nous devons également tenir compte de la diminution de nos effectifs dans nos calculs pour couvrir nos charges.  
La réduction famille passera de 20 à 30 euros.  
Une réduction « longévité » (+ de 5 ans d'escrime) de 10 euros sera offerte à nos membres les plus fidèles
- Prêt de matériel : Nous maintenons le système de location de tenues, prêt gratuit pour les débutants 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, et la location à 30 euros/ an pour les autres.  
Un système de location analogue va être mis en place pour l'utilisation des épées du club : le coût sera de 7 euros / an. (ce système remplace celui mis en place l'an dernier). Nous envisageons également la possibilité de proposer aux escrimeurs des épées à des prix compétitifs (achats groupés tarif club) pour leur permettre de s'équiper.  
Les masques seront prêtés dans la mesure du possible, cependant nous rappelons que pour des raisons d'hygiène, il est conseillé aux tireurs d'avoir leur propre masque.
- Le Président rappelle enfin que le **certificat médical est obligatoire, qu'il doit être joint à la demande d'inscription et qu'il doit être daté postérieurement au 1<sup>er</sup> septembre** compte tenu des contraintes d'assurance. (année sportive du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août).

Il est indiqué que le forum **pour les inscriptions aura lieu le 4 septembre 2010**. La salle sera également ouverte le **jeudi 2 septembre de 17 à 20 heures pour les inscriptions et les tenues**.

#### **Remise de médailles et de blasons**

Les tireurs sont récompensés pour leurs performances, leur assiduité et la qualité de leur comportement au sein du club.

Un verre de l'amitié ainsi qu'une démonstration d'escrime ancienne et moderne clôture cette réunion vers 20 h .

Le Président

----- Fin du compte rendu-----